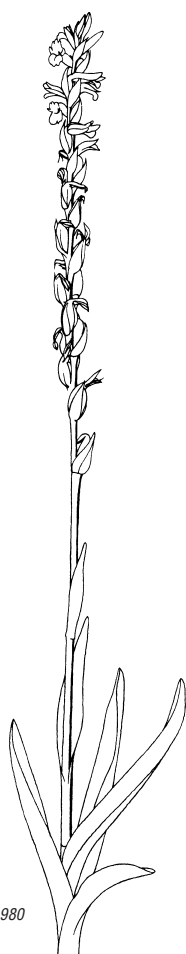


LR(cd) *Spiranthes aestivalis* (POIR.) RICH. – Spiranthe d'été – *Orchidaceae*

Tiré de
HESS & AL. 1976-1980

Description

Plante de 10-30 cm de haut. Rhizome portant 2-6 racines tuberculeuses ovoïdes ou fusiformes atteignant 5-8 cm de long. Tige se développant au centre de la rosette. Feuilles radicales atteignant 10 cm de long, étroitement lancéolées, dressées, vert clair. 2-3 feuilles caulinaires décroissant vers le haut et n'atteignant pas l'inflorescence. Epi lâche de 4-11 cm de long. 6-25 fleurs disposées en hélice, longues de 3-4 mm, glanduleuses à l'extérieur. Pétales et sépales lancéolés blancs innervés de vert à l'extérieur, connivents en casque ouvert. Labelle aussi long qu'eux, incurvé vers le bas, sans éperon et à marge indivise et froncée. Ovaire sessile glanduleux. Floraison 7. Chromosomes $2n = 30$. Espèce semblable: *Spiranthes spiralis* (L.) CHEVALL (s. d'automne.), feuilles caulinaires réduites à des écailles, les radicales formant une rosette latérale, fleurs de 4-6 mm à tépales verdâtres à l'extérieur, floraison 8-10.

Ecologie et sociologie

Cette spiranthe occupe des bas-marais ou des marais de pente alimentés par une nappe ou une source. Ou elle occupe la source elle-même sur un humus de marais pauvre en nutriments ou sur tuf calcaire. Héliophile, thermophile, elle trouve son optimum dans des formations très basses, ouvertes et imposant peu de concurrence, sur des sols temporairement mouillés ne se desséchant pas trop en été. Le pH se situe en général entre 6 et 7. L'espèce est aussi apparue sur silice, du moins en Suisse méridionale. Elle est très sensible à l'eutrophisation et supporte plutôt mal de fortes fluctuations de la nappe phréatique.

En Suisse l'espèce est collinéenne à montagnarde et monte jusqu'à 1120 m (1400 m en France).

Spiranthes aestivalis est tenue pour caractéristique de l'*Orchio-Schoenetum nigricantis* OBERD. 57 mais se trouve aussi souvent dans l'association apparentée du *Primulo-Schoenetum ferruginei* (KOCH 26) OBERD. 57 em. 62. Plus rarement elle apparaît dans des ailes humides du *Molinion coeruleae* KOCH 26, dans le *Caricetum davallianae* DUTOIT 24 em. GÖRS 63, le *Rhynchosporium albae* KOCH 26, le *Caricetum lasiocarpae* KOCH 26 et dans des groupements à *Juncus subnodulosus*. On la trouve parfois avec *Liparis loeselii* (L.) RICH.

Milieu naturel: 2.2.3

Valeurs indicatrices: F4wR5N1H5D5L4T4K3.

Particularités de l'espèce

Comme bien d'autres orchidées, ce géophyte fleurit très inégalement au cours des années, en fonction de facteurs extérieurs comme la durée d'inondation et la température. Les fruits sont mûrs à partir de la mi-septembre. Dans une étude faite en Allemagne le taux de fructification était de 42-70%. L'espèce passe pour hétérogame, comme l'indiquent la structure de la fleur, le parfum vespéral (de jacinthe) et la production de nectar. Les pollinisateurs sont des bourdons, des abeilles et des microlépidoptères. La production de bulbilles sur les feuilles écaillées de la souche peut amener une prolifération en touffe. Les biotopes de l'espèce sont presque tous issus de la fauche traditionnelle de litière. Très rarement on trouve l'hybride avec *S. spiralis* dans des stations communes de haute altitude (p. ex. au Tyrol et près de Salzbourg). La multiplication en jardin botanique est possible mais difficile.

Distribution générale et menaces

La spiranthe d'été est considérée comme un élément ouest(sub)-méditerranéen et atlantique. Elle est répartie en Europe centrale et méridionale ainsi qu'en Asie Mineure. La limite

septentrionale passe par la France, les îles de la Manche, le sud de l'Angleterre, le Bénélux, le sud de l'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, la République tchèque et la Hongrie. La limite méridionale traverse le Portugal, l'Espagne, l'Afrique du nord, l'Italie, la Slovénie, les Balkans et la Grèce.

Stations les plus proches: plus que quatre localités en Haute-Savoie (Lugrin, Saint-Paul-en-Chablais, Allinges, Amancy), Ain, Jura (F), Ichenheim dans la vallée du Rhin en amont de Bâle, clairsemé dans la région du Lac de Constance (p. ex. Mindelsee, Wollmatingerriet, Öhningen), avant-pays alpin du Wurtemberg et de Bavière (D), Vorarlberg, Tyrol (A), clairsemé au Piémont, Lombardie (p. ex. extrémité nord du Lac de Côme, Grigna), Vénétie (I).

Menaces: Dans toute l'Europe l'espèce est rare; à maints endroits elle est menacée ou fortement menacée par des destructions de biotopes.

Statut de protection

CH: Liste rouge, protection intégrale; D, F, A, (I); CB, EU/HFF.

Distribution et menaces en Suisse

Cette espèce était jadis largement répandue sur le Plateau et sporadique en Valais, au Tessin et aux Grisons. Elle remontait les vallées de la frange nord des Alpes: récemment elle possédait même une station à Kandersteg (BE). Aujourd'hui ses centres de répartition sont toujours autour des lacs de Neuchâtel et de Bienne et dans les cantons de Zoug, Schwyz, Zurich, Thurgovie et Saint Gall. Des populations sont en outre disséminées à La Rippe, Gingins (VD), Enney (FR), Savièse (VS), Weissenau près d'Interlaken (BE), Giswil (OW), Stansstad (NW), au Hallwilersee (AG/LU), dans la plaine de la Reuss (AG) et dans son delta (UR) ainsi qu'à Walenstadt (SG). Les populations tessinoises et grisonnes semblent avoir toutes disparu.

Menaces: La plupart des populations sont restreintes (< 25 plantes) donc très vulnérables. L'espèce est classée rare et dépendante de mesures d'entretien. Sans ces mesures elle serait à considérer comme menacée. En Suisse occidentale (sauf les lacs subjuraissiens) et en Valais elle est même gravement menacée, voir menacée d'extinction.

Evolution des populations: recul modéré ou fort jusqu'en 1970, puis léger déclin ou stabilité.

Responsabilité

La responsabilité de la Suisse au niveau international est moyenne.

✎ Christoph Käsemann

Menaces

- drainage
- eutrophisation (également par l'air)
- abandon de la fauche traditionnelle de litière
- embroussaillage et envahissement par le roseau
- atteintes mécaniques des activités de loisirs piétinement, entre autres par les chasseurs d'images, etc.)
- construction (installations de transport, industrie, terrains de golf, lotissements)
- boisements compensatoires
- populations restreintes et isolées

Mesures

- pas de nouveaux drainages; régulation hydrologique au profit de l'espèce
- dégagement de grandes zones tampon avec interdiction de fumure; renforcement des mesures de protection de l'air
- inciter à poursuivre l'exploitation extensive (contributions écologiques); sinon simuler l'ancienne fauche par une mesure d'entretien (à la main ou avec une mécanisation légère sur sol gelé)
- fauche régulière à partir de fin septembre, évacuation du produit de fauche; débroussaillage
- canaliser le public dans les secteurs problématiques; barrer des chemins; installer des sentiers nature en rondins
- priorité aux biotopes précieux sur les projets de construction
- pas de reboisements en zone humide
- protection (plans de zones); contrôles réguliers de toutes les populations; recherche en dynamique des populations; carrés permanents; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

Bibliographie

BRIELMAIER, G.H. & S. KÜNKELE (1970): Grundlagenuntersuchungen zur Floristik, Vegetationskunde und Ökologie – Zur Verbreitung von *Spiranthes aestivalis* (POIR.) RICH. In Baden-Württemberg. Veröff. Landesstelle Naturschutz Baden-Württemberg 38: 7-33.

HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.

LR(cd) *Spiranthes aestivalis* (POIR.) RICH. – Spiranthe d'été – *Orchidaceae*

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
CR	LR(cd)	VU	CR	EX	EX

F	D	FL	A	I
à. surv.	2/EN	Ex	1/CR	EN

Monde	CH
	LR(cd)/V

